
Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés au
compte du Régime de pensions du Canada par
Développement des ressources humaines Canada pour
l'année se terminant le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

Page

INDEX

Rapport du vérificateur		1
État consolidé des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par Développement des ressources humaines Canada		2
Tableau 1	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu	3
Tableau 1A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Analyse des écarts importants	4
Tableau 1B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Redressements après vérification	5
Tableau 2	Services généraux imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services généraux	6
Tableau 2A	Services généraux imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services généraux – Analyse des écarts importants	7
Tableau 2B	Services généraux imputés au compte du Régime de pensions du Canada par les Services généraux – Redressements après vérification	8
Tableau 3	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services	9
Tableau 3A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services– Analyse des écarts importants	10
Tableau 3B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Soutien à la prestation des services – Redressements après vérification	11
Tableau 4	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale	13
Tableau 4A	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Analyse des écarts importants	14
Tableau 4B	Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par le Registre d'assurance sociale – Redressements après vérification	15

12 juillet 2002

Rapport du vérificateur

Au Bureau de vérification interne de Développement des ressources humaines Canada

Nous avons vérifié l'état consolidé des frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par **Développement des ressources humaines Canada** pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002 conformément aux protocoles d'entente conclus entre le Régime de pensions du Canada et les services suivants :

- la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu de Développement des ressources humaines Canada, en date de juillet 2002;
- les Services généraux de Développement des ressources humaines Canada, en date de juillet 2002;
- le Soutien à la prestation des services de Développement des ressources humaines Canada, en date de juillet 2002;
- le Registre d'assurance sociale de Développement des ressources humaines Canada, en date de mars 2002.

Développement des ressources humaines Canada assume l'entière responsabilité de l'état consolidé de la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu, des Services généraux, du Soutien à la prestation des services et du Registre d'assurance sociale. Notre responsabilité consiste à énoncer une opinion sur cet état en s'appuyant sur notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Ces normes exigent que nous planifions et effectuions une vérification afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'erreurs importantes. La vérification comporte notamment un examen, par sondage, des preuves à l'appui des informations et des montants indiqués dans les états financiers. La vérification comprend également l'évaluation des principes de comptabilité utilisés et des estimations importantes de la gestion, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

À notre avis, cet état consolidé présente correctement, sous toute considération importante, les frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada par Développement des ressources humaines Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002, conformément aux protocoles d'entente mentionnés plus haut.

Comptables agréés
Ottawa, Canada

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés

au compte du Régime de pensions du Canada par Développement des ressources humaines Canada

Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002 \$	2001 \$	Augmentation \$
Direction générale des programmes de la sécurité du revenu (Tableau 1)	197 962	178 915	19 047
Services généraux (Tableau 2)	42 034	35 409	6 625
Soutien à la prestation des services (Tableau 3)	43 627	25 997	17 630
Registre d'assurance sociale (Tableau 4)	3 624	2 544	1 080
Total des frais administratifs	<u>287 247</u>	<u>242 865</u>	<u>44 382</u>

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 1 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002 \$	2001 \$	Augmentation (Diminution) \$
Coûts par secteur			
Administration centrale et opérations régionales	170 436	151 824	18 612
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	18 780	21 165	(2 385)
Assurance médicale et chirurgicale des employés	8 746	5 926	2 820
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	197 962	178 915	19 047
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 1A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Analyse des écarts importants
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

\$

Administration centrale et opérations régionales

18 612

L'augmentation de 18 612 \$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

- (i) le changement dans la méthode d'imputation des coûts au RPC
- (ii) l'augmentation du taux de recouvrement qui est passé de 65,8 % en 2000-2001 à 66,2 % en 2001-2002
- (iii) l'augmentation des ressources affectées aux secteurs opérationnels à cause de la charge accrue de travail au PSR et des augmentations salariales découlant d'une nouvelle convention collective

La méthode utilisée pour calculer le recouvrement en 2001-2002 est fondée sur la nouvelle structure de codage financier. La méthode permet à DRHC d'identifier avec plus d'exactitude les coûts qui sont entièrement attribuables aux activités du RPC. La méthode utilisée pour calculer le recouvrement en 2000-2001 a été appliquée au total des dépenses du PSR parce qu'il n'était pas possible de déterminer le recouvrement pour les sections individuelles de l'organisation. Les dépenses effectuées par les secteurs opérationnels qui étaient entièrement consacrées à l'appui des clients du RPC n'ont pas été recouvrées à 100 %, mais au même taux que le reste du PSR, soit 65,8 %.

Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)

(2 385)

La réduction du taux de cotisation au RASE découle du changement dans la méthode utilisée pour calculer le taux de recouvrement. En 2000-2001, le taux de recouvrement a été établi au même pourcentage utilisé dans la mise à jour annuelle des niveaux de référence, soit 20 % des budgets salariaux. En 2001-2002, le taux de recouvrement de 19,5 % a été déterminé en multipliant le montant des coûts salariaux recouverts du RPC par le ratio des coûts réels des prestations aux employés par rapport au total des coûts salariaux.

Assurance médicale et chirurgicale des employés (AMCE)

2 820

L'augmentation du taux de cotisation à l'AMCE a été établie dans la lettre d'appel de la mise à jour annuelle des niveaux de référence à 7,5 % des coûts salariaux, alors que le taux utilisé en 2000-2001 était de 5,6 %.

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 1B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par la Direction générale des programmes de la sécurité du revenu – Redressements après vérification
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants Vérifiés \$
Coût par secteur			
Administration centrale et opérations régionales	170 436	-	170 436
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	18 780	-	18 780
Assurance médicale et chirurgicale des employés	8 746	-	8 746
	<hr/> 197 962	-	<hr/> 197 962
Frais administratifs imputés en 2001-2002			197 962
Paiements du Régime de pensions du Canada à la Direction générale des PSR en 2001-2002			176 233
Paiement établi en 2001-2002			<hr/> 17 400
Frais encore dus par le Régime de pensions du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002			<hr/> <hr/> 4 329

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 2 – Services généraux imputés au Régime de pensions du Canada
par les Services généraux
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002 \$	2001 \$	Augmentation (Diminution) \$
Coût des locaux	22 007	17 149	4 858
Régions	7 775	6 531	1 244
Administration	3 785	3 924	(139)
Services juridiques	2 418	2 311	107
Régime d'avantages sociaux des employés	2 006	1 728	278
Services financiers	1 247	1 233	14
Politique stratégique et évaluation de programme	1 101	1 164	(63)
Assurance médicale et chirurgicale des employés	772	496	276
Politiques et systèmes	305	174	131
Communications	269	369	(100)
Secrétariat du Ministère	207	199	8
Sécurité	102	82	20
Ressources humaines	38	47	(9)
Vérification interne	2	2	-
	42 034	35 409	6 625

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 2A – Services généraux imputés au Régime de pensions du Canada
par les Services généraux – Analyse des écarts importants
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	\$
Régions	1 244
<p>La hausse de 1 244 \$ pour les régions est liée à l'accroissement global des dépenses régionales et à une augmentation du pourcentage des dépenses régionales du RPC comme ratio des dépenses régionales totales. Une nouvelle convention collective signée à la fin de l'année comportant des augmentations salariales rétroactives a aussi fait augmenter les dépenses.</p>	
Régime d'avantages sociaux des employés	278
<p>Le montant calculé pour le régime d'avantages sociaux des employés repose sur le total des salaires attribuables au RPC. La hausse de 278 \$ s'explique par une augmentation dans le total des salaires découlant d'une augmentation globale des dépenses salariales régionales, par une augmentation du pourcentage des dépenses régionales du RPC comme ratio du total des dépenses régionales et par la nouvelle convention collective.</p>	
Assurance médicale et chirurgicale des employés (AMCE)	276
<p>Le montant calculé pour l'AMCE est basé sur le total des salaires attribuables au RPC. L'augmentation de 276 \$ s'explique par une augmentation dans le total des salaires et par l'augmentation de 1,9 % du taux par rapport à 2000-2001.</p>	
Coûts des locaux	4 858
<p>Les coûts des propriétés de l'État et des locations à bail ont augmenté de 2 029 \$ à cause de l'augmentation du taux de recouvrement du RPC découlant du changement au PE. Les coûts des installations ont eux aussi augmenté de 2 829 \$ à cause de frais de 3 539 \$ pour le réaménagement de Place Vanier, compensés par une réduction du total des coûts de DRHC de 335 \$ et par une diminution du pourcentage du personnel travaillant au compte du RPC de 375 \$.</p>	

Développement des ressources humaines Canada

Exposé récapitulatif des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 2B – Services généraux imputés au Régime de pensions du Canada
par les Services généraux – Redressements après vérification
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Coût des locaux	22 007	–	22 007
Régions	7 775	–	7 775
Administration	3 785	–	3 785
Services juridiques	2 418	–	2 418
Régime d'avantages sociaux des employés	2 006	–	2 006
Services financiers	1 247	–	1 247
Politique stratégique et évaluation de programme	1 101	–	1 101
Assurance médicale et chirurgicale des employés	772	–	772
Politiques et systèmes	305	–	305
Communications	269	–	269
Secrétariat du Ministère	207	–	207
Sécurité	102	–	102
Ressources humaines	38	–	38
Vérification interne	2	–	2
	42 034		42 034
Coûts des services généraux imputés pour 2001-2002			42 034
Paiements du Régime de pensions du Canada aux Services généraux en 2001-2002			36 434
			5 568
Paiement établis en 2001-2002			
Coûts encore dus par le Régime de pensions du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 2002			32

Développement des ressources humaines Canada

Exposé récapitulatif des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 3 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Soutien à la prestation des services
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001	Augmentation
	\$	\$	\$
Soutien à la prestation des services	39 416	23 616	15 800
Régime d'avantages sociaux des employés	3 041	1 850	1 191
Assurance médicale et chirurgicale des employés	1 170	531	639
	<u>43 627</u>	<u>25 997</u>	<u>17 630</u>

Développement des ressources humaines Canada

Exposé récapitulatif des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 3A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Soutien à la prestation des services – Analyse des écarts importants
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

Soutien à la prestation des services		\$
		15 800
L'augmentation est attribuable à ce qui suit :		
Prestation conjointe de services	2 015	
Systèmes - administration centrale		
Technologie des PSR	(2 185)	
Financement de base/Intégrité des systèmes	<u>15 970</u>	
		<u>15 800</u>

Ceci est analysé comme suit :

Prestation conjointe de services

Dans le cadre de la réorganisation de cette année des secteurs d'activité, le Soutien à la prestation de services est composé de deux éléments : Prestation conjointe de services (PCS) et Systèmes. Il s'agit de la première année où les coûts de la PCS ont été imputés au compte du RPC conformément au PE.

Technologie des PSR

La diminution de 2 185 \$ pour la Technologie des PSR représente la portion du RPC de la diminution nette du financement approuvé par le Conseil du Trésor pour cette initiative en 2001-2002 comparativement à 2000-2001.

Financement de base / Intégrité des systèmes

L'augmentation de 15 970 \$ représente la portion du RPC des besoins du financement de base des Systèmes, des projets à financement spécial et des initiatives de renouvellement de l'infrastructure financés par le Conseil du Trésor dans le cadre de l'Intégrité des programmes.

Régime d'avantages sociaux des employés (RASE)

1 191

Le montant calculé pour le RASE est basé sur le total des salaires attribuables au RPC. L'augmentation de 1 191 \$ est attribuable à une augmentation du total des salaires à cause de la nouvelle activité de la PCS et aux initiatives accrues de renouvellement de l'infrastructure des TI.

Assurance médicale et chirurgicale des employés (AMCE)

639

Le montant calculé pour l'AMCE est basé sur le total des salaires attribuables au RPC. L'augmentation est attribuable à une augmentation du total des salaires à cause de la nouvelle activité de la PCS et aux initiatives accrues de renouvellement de l'infrastructure des TI ainsi qu'à une augmentation de 1,9 % du taux par rapport à 2000-2001.

Développement des ressources humaines Canada

Exposé récapitulatif des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 3B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Soutien à la prestation des services – Redressements après vérification
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Soutien à la prestation des systèmes	39 416	-	39 416
Régime d'avantages sociaux des employés	-	3 041	3 041
Assurance médicale et chirurgicale des employés	-	1 170	1 170
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	39 416	4 211	43 627

Coûts du Soutien à la prestation des systèmes imputés pour 2001-2002 43 627

Paiements du Régime de pensions du Canada aux Services généraux en 2001-2002 14 991

Paiements établis en 2001-2002 27 684

**Frais encore dus par le Régime de pensions du Canada pour
l'année financière se terminant le 31 mars 2002** 952

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 3B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Soutien à la prestation des services – Redressements après vérification
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

Ajustements

Régime d'avantages sociaux des employés et Assurance médicale et chirurgicale des employés

Les coûts du RASE et de l'AMCE n'ont pas été inclus dans les coûts présentés et imputés au Régime de pensions du Canada. Le SPS a initialement considéré que ces coûts étaient absorbés par les Services généraux.

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 4 – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Registre d'assurance sociale
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001	Augmentation
	\$	\$	(Diminution)
			\$
Salaires	2 464	1 922	542
Services professionnels et spéciaux	810	478	332
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	668	564	104
Services centraux	557	471	86
Coûts indirects	473	353	120
Transport et communications	378	318	60
Information	93	71	22
Articles tout usage, fournitures et approvisionnements	42	34	8
Locations, réparations et entretien	21	15	6
Acquisition de machinerie et d'outillage	2	5	(3)
Total des frais administratifs	5 508	4 231	1 277
Moins : Financement du CT relatif au Programme canadien de subventions pour l'épargne-études	(1 198)	(1 043)	(155)
Moins : Recettes tirées du remplacement de cartes d'assurance sociale	(686)	(644)	(42)
Frais administratifs nets imputés au compte du RPC	3 624	2 544	1 080

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 4A – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Registre d'assurance sociale – Analyse des écarts importants

Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	\$
Salaires	542
<p>L'augmentation s'explique en grande partie par une augmentation de 23,3 d'équivalents temps plein (ETP). Ces augmentations ont été le résultat d'initiatives continues qui ont affecté le RAS telles que le projet d'intégrité du NAS, les travaux Inet pour améliorer la présence Internet du RAS ainsi que le programme ministériel de livre de lettres. En plus de l'augmentation des ETP, une nouvelle convention collective signée à la fin de l'année a provoqué des augmentations salariales rétroactives.</p>	
Services professionnels et spéciaux	332
<p>L'augmentation des coûts des Services professionnels et spéciaux est attribuable à une augmentation de la part en pourcentage du RAS des coûts du CTI de Moncton qui est passée de 16,3 % à l'EF 2001 à 24,7 % à l'EF 2002. Le RAS partage l'ordinateur central du CTI de Moncton avec plusieurs autres programmes de DRHC tels que l'Assurance.</p>	

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 4B - Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Registre d'assurance sociale – Redressements après vérification
Pour l'année se terminant le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)

	Montants présentés \$	Redressements après vérification \$	Montants vérifiés \$
Salaires	2 464	–	2 464
Services professionnels et spéciaux	1 064	(254)	810
Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	668	–	668
Services centraux	557	–	557
Coûts indirects	473	–	473
Transport et communications	378	–	378
Information	93	–	93
Articles tout usage, fournitures et approvisionnements	42	–	42
Locations, réparations et entretien	21	–	21
Acquisition de machinerie et d'outillage	2	–	2
Total des frais administratifs	5 762	(254)	5 508
Moins : Financement du CT relatif au Programme canadien de subventions pour l'épargne-études	(1 198)	–	(1 198)
Moins : Recettes tirées du remplacement de cartes d'assurance sociale	(686)	–	(686)
Frais administratifs nets imputés au compte du RPC	3 878	(254)	3 624
Frais administratifs imputés pour 2001-2002			3 624
Paiements du RPC versés au Soutien à la prestation des services – Registre d'assurance sociale en 2000-2001			2 545
Coûts encore dus par le Régime de pensions du Canada pour l'année se terminant le 31 mars 2002			1 079

Développement des ressources humaines Canada

État consolidé des frais administratifs imputés
au compte du Régime de pensions du Canada

Tableau 4B – Frais administratifs imputés au compte du Régime de pensions du Canada
par le Registre d'assurance sociale – Redressements après vérification

Pour l'année se terminant le 31 mars 2001

Ajustements

Services professionnels et spéciaux

L'utilisation par le RAS des coûts du CTI a été surévaluée. L'allocation originale de 32,54 % au RAS était fondée sur une charge de travail au cours d'un mois où la charge de travail au RAS atteignait son plafond. Le coût du CTI retenu a été ajusté pour refléter l'utilisation moyenne de 24,7 % puisque la charge de travail au RAS fluctue pendant toute l'année.